

République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2012-001 bis - Séance du 12 janvier 2012

Nombre de Conseillers
- Afférents au Conseil: 10
- En exercice: 10
- Qui ont pris part à la délibération: 9

Date de convocation: 04 janvier 2012
Date d'affichage: 12 janvier 2012

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de BEAUNE et publication ou notification du 14/01/2012

Le huit décembre deux mille onze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

BERTHOUX Denis, LUCOTTE Jean-Marc, GUERIN Patrick (procuration), CHOPIN René, GIRARD François, PATRIAT Elisabeth, PAJOT Marc, CORNESSE Jean-Pierre (procuration) QUIGNARD Jean-Pierre

Absents : DESNOYER Fabrice,

Secrétaire: CHOPIN René

OBJET: TRAVAUX DE VOIRIE 2012

Après avoir pris connaissance des devis établis par les services de la D.D.E. pour certains travaux retenus, lors d'une visite sur le terrain, par la Commission voirie, le Conseil municipal de CREANCEY,

DECIDE de déléguer à la Communauté de Communes de l'Auxois Sud la réalisation des travaux de voirie pour l'année 2012, à savoir :

- VC2 Chemin de la Combe Poinot comprenant renforcement de chaussée aux enrobés selon devis DDT, pour un montant de 16730,00 € HT soit 20009,08 € TTC
- VC113 de la Crochère comprenant un enduit de renouvellement monocouche selon devis DDT, pour un montant de 4224,00 € HT soit 5051,90 € TTC
- Chapelle de Beaume – Création d'un réseau E.P, selon devis DDT, pour un montant de 3984,60 € HT soit 4765,58 € TTC
- Chemin de Panthier comprenant scarification, renforcement en GNT et enduit bicouche, selon devis DDT, pour un montant de 2312,50 € HT soit 2765,75 € TTC
- Rue Truchot Variante 2 comprenant élargissement, purge, reprofilage en GNT et renforcement aux enrobés, selon devis DDT, pour un montant de 7181,50 € HT soit 8589,07 € TTC
- Rue de La Lochère – Création d'un réseau E.P, selon devis DDT, pour un montant de 12516,00 € HT soit 14969,14 € TTC

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre du Fonds cantonal de Développement Territorial

CONFIE la maîtrise d'œuvre de ces travaux à la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la convention ATESAT,

ADHERE au groupement de commandes coordonné par la Communauté de Communes de l'Auxois Sud pour le choix du/ou des prestataires

CONSERVE la maîtrise d'ouvrage

DIT que ces travaux seront financés par les fonds libres de la Commune et la Subvention CG21 du Fonds cantonal de Développement Territorial

DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document afférent à cette commande ainsi que le contrat de prêt si la nécessité budgétaire l'impose afin de financer ces travaux.

Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Maire,

BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article 1^{er} de la loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT.
Acte publié le 8 février 2012



Acte certifié exécutoire